BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 12 avril.

La demande de coton a faibli aujourd'hui à cause de la difficulté du fret. Il ne s'est traité que 2,000 balles, sans variation dans les prix.

TABAC—Pas de transactions.

SUCRE—Ventes: 1,000 boucauts aux prix antérieurs, bien que les détenteurs aient un peu cédé. Fair, 3 @ 3⅛ cts.

MELASSE—Ventes: 1,000 barils [illegible] 15 cts le gallon.

FARINE—Marché ferme. Il ne s'est traité que quelques petits lots à $8 50 le baril.

MAIS—Ventes: 4,000 sacs à 56 @ 57 cts le boisseau.

PROVISIONS—Il ne s'est traité que des lots de détail: de porc, à $12 75 @ $13 le mess. Un lot de 125,000 livres [illegible]

WHISKEY—[illegible] se vend en petites quantités à 22 cts le gallon de rectifié.

CAFE—Pas de variation. De petites transactions ont eu lieu 9⅝ @ 10⅛ cts la livre.

CHANGE—Très ferme et haussant. Sterlings, de 108½ @ 109—Francs, 5fr 12½ @ 5fr 10—Traites sur New-York, à 60 jours, 1 @ 1¼ pour cent d'escompte. Checks, ¼ pour cent de prime.

FRET—Ferme. Le coton est pris pour Liverpool à [illegible] comme balance de fret. Les armateurs demandent [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire St. Louis, Hoyt, New-York
Mary et Orleans, Dennis, New-York
[illegible], Swan, Liverpool
Brick Adams Gray, Henry, Havane

Arrivés Hier.

Goëlette Ed Barnard, Stone, Brazos Santiago
Sea Drift, Russell, Port Lavacca

Pour les Steamboats, voir la partie anglaise.

Memoranda.

Ports des Etats-Unis.

New-York, 5 avril—Arrivés, navire Abby Brown, Brown, de la Nouvelle-Orléans; navire [illegible]; [illegible] Memphis [illegible] Indiana et Oswego, brick Executive et goëlette [illegible] de la N-Orléans; 4, steamship Star [illegible] South, navire Mary Crocker, barques Commodore [illegible] Ravenswood, Johnson, pour la Nlle-Orléans.

[illegible] avril—Arrivés, barque Ann Johnson, [illegible] N-Orléans; 4, navire Wild Wade, Wilson, [illegible] navire Rattler, Brown, de; arrivée, barque [illegible]

Ports Etrangers.

[illegible] Nlle-Orleans—A Newport le 17, Montpelier [illegible]; Londonderry, 17 Mary Ann, Hatrick;—à [illegible] Tyringham, Howes. [illegible] Goicoude, Colborn, de la [illegible] pour le Havre. [illegible] Nouvelle-Orléans de Liverpool, 17 mars [illegible] Kopperhold, Sutton, Myrock; de Glasgow, [illegible] Jas Bryant, Howe; de Queenstown, Radius, [illegible] Bremerhaven, 13, Leontine, Destjen. [illegible] pour la Nlle-Orléans. 20 février—navire [illegible] Walter, Wiswall; Rebecca, Wolfe; navire Bethel, [illegible]

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]	Elephant, Emerson	10 h A M
[illegible] Rouge	F F Kimball, Broadwell	5 h P M
[illegible]	Bulletin No 2, Church	5 h P M
[illegible]	Ceres, Lobarthe	5 h P M
[illegible] Opelousas	[illegible]	5 h P M
[illegible] Rouge	[illegible], Trimble	5 h P M
[illegible]	Glendy Burke, Smith	5 h P M
[illegible]	Swamp Fox, Graeff	5 h P M
[illegible]	Major Aubrey, Jones	5 h P M
[illegible]	D S Stacey, Switzer	5 h P M
[illegible]	Magnolia, Thomasson	5 h P M
[illegible] Rouge	Cora No 2, Kimball	5 h P M
[illegible]	Delta, Ford	5 h P M
[illegible]	F Sparhawk, Terrebonne	3 h A M
[illegible] Rouge	W C Young, Allen	5 h P M

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

[illegible] de New-York pour Brême, 22 Avril
[illegible] de Boston pour Liverpool, 26 Avril
[illegible] de New-York pour Liverpool, 29 Avril
[illegible] de New-York pour Liverpool, 3 Mai
Le nouveau Steamer, de New-York pr le Havre, 6 Mai
[illegible] de Boston pour Liverpool, 10 Mai
[illegible] de New-York pour Liverpool, 13 Mai
[illegible] de New-York pour Liverpool, 17 Mai
[illegible] de New-York pour Brême, 20 Mai
[illegible] de Boston pour Liverpool, 24 Mai
[illegible] de New-York pour Liverpool, 27 Mai

Départs d'Europe.

Hermann, de Brême pour New-York, 29 Mars
[illegible] de Liverpool pour Boston, 1er Avril
[illegible] de Liverpool pour New-York, 8 Avril
[illegible] du Havre pour New-York, 12 Avril
[illegible] de Liverpool pour Boston, 15 Avril
[illegible] de Liverpool pour New-York, 22 Avril
[illegible] de Liverpool pour Boston, 29 Avril
[illegible] du Havre pour New-York, 10 Mai
Washington de Brême pour New-York, 19 Mai

LA COMPAGNIE DE MACHINES A VAPEUR DE BOSTON, qui a succédé à MM. Niles & Co. [illegible] la vente des machines à vapeur, moulins à sucre [illegible] à vapeur, ayant ajouté à son stock de [illegible] de cette maison, est maintenant prête [illegible] des moulins à sucre et des machines à vapeur [illegible] manufacturés d'après leurs modèles ou ceux de MM. Niles & Co et de 30 dimensions et confectionnés [illegible] verticaux ou horizontaux, machines à dessécher [illegible] d'une capacité de 3 à 10,000 livres; clarificateurs [illegible] de 300 à 1,000 gallons chacun; clarificateurs [illegible] de toutes dimensions pour grande vapeur; [illegible] à vapeur de différentes dimensions; filtres, [illegible] en surface, défécateurs, calorifères, [illegible] pour bâtir la machine bagasse venant directement [illegible] à vapeur nécessaire pour couler le [illegible] sucreries à vapeur de 6 à 400 chevaux, [illegible] boulloires à vapeur de tous [illegible] Toutes les machines [illegible] à vapeur vendus par la Compagnie [illegible] sous l'habitation de l'acquéreur et [illegible]

La Compagnie des machines à vapeur de Boston [illegible] respectueusement l'attention des habitants [illegible] sur sa brochure contenant les prix de [illegible] S'adresser à

SAMUEL H. GILMAN,
Ingénieur civil et ancien associé de Niles & Co, ou à
JNO O. WOODRUFF & Co,
108, rue des Magasins

HOTEL VERANDAH-CONTI
RUE CONTI,
Entre les rues Chartres et Levée.
Mme GEORGES,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans comme ayant tenu pendant 9 ans l'Hôtel d'Orléans, informe [illegible] l'HOTEL CONTI, et qu'elle se [illegible] établissement sur un pied entièrement [illegible] Pension comprise est fixé à $1 50, [illegible] 13 nov—5 m

RIDEAUX ET STORES.

R[illegible] navire Brandywine, du Havre, un [illegible] rideaux et stores, mousseline [illegible]
LION & PINSARD,
66 & 68, rue Royale, enc. Bienville

Garantie avec sécurité
Manufacture de Plaqué
D'OR ET D'ARGENT.
Cuillères et fourchettes, et toute espèce de services de tables, ornements d'églises, appareillements, steamboats, &c.
41 RUE DE CHARTRES,
Près de l'encoignure Toulouse.
C. ROUYER,
Galvaniseur, doreur au feu, argenteur et bronzeur sur tous métaux.

Fait toute espèce de réparations, remet à neuf tous les vieux objets, et garantit son travail pour plusieurs années.

[illegible] Réparations de montres et bijoux.
Achat d'or et d'argent.

COLLEGE DE LA Nlle-ORLEANS,
Incorporé par un acte de la Législature approuvé le 4 mars 1854.

ADMINISTRATEURS:

[illegible] Everett, A. M., président ex-officio;
A[illegible] Hennen;
[illegible] Cornelius Voorhies;
J. S. Copes, M. D.;
Bernard Avegno;
[illegible] Alexandre Derbès;
C. M. Emerson;
Adolphe Dupré;
[illegible] Presas;
J. J. B. Jeannin;
Chas E. Marr.

[illegible] de la charte—Il est du plus décrété, &c. [illegible] avec l'aide et le consentement d'une [illegible] des inspecteurs, aura une fois [illegible] après un examen public, le droit de faire gradués [illegible] collège, et de conférer les degrés [illegible] et scientifiques suivants, savoir:—Ceux de Bachelier ès Arts, de Maître ès Arts, de Bachelier [illegible] et de Maître ès-sciences, et d'accorder [illegible] de ces différens degrés un diplôme [illegible] gradué aura droit à tous les privilèges, immunités et honneurs attachés aux susdits degrés dans les Etats-Unis.

Les degrés seront conférés au premier examen [illegible] 2 août. *Les élèves qui désirent [illegible] comme candidats aux degrés de Bachelier [illegible] époque avant la deuxième semaine de mai.*

Cette institution est établie dans le local occupé jusqu'ici par le "Orleans High School," (maintenant le Collège de la Nouvelle-Orléans) Nos 58 et 59, rue de l'Esplanade, où le public peut, en s'adressant au Président, obtenir un exemplaire de la charte et des [illegible] de l'établissement. 30 mars—

AVIS.

J. W. DOLBEAR a transféré son Académie d'Ecriture au No 19, RUE DU CAMP.

Les personnes qui s'adresseront à lui pourront en peu de temps acquérir une écriture aisée, facile et convenable pour les affaires. Jusqu'à ce qu'ils soient parvenus, les élèves continueront à assister aux cours. Les anciens élèves y [illegible]

Heures: 9 à 11 A M, 4 à 6 P M, et 7 à 9 le soir. Les enfants qui vont à l'école assistent de 4 à 6 P M.

J. W. DOLBEAR,
14nov—1a 19, rue du Camp.

300 POUR CENT D'ECONOMIE.
Plus de Tapis, plus de Nattes et plus de Frotteurs.
CHROMO DUROPHANE,
Pour la mise en couleur des appartements en toutes nuances—Siccatif brillant
Se vend en 2 heures.—Dépôt général de la maison Viard, Chimiste et Inventeur, Rue St Martin, à Paris.

C[illegible] depuis vingt années un si grand [illegible] en France et à l'étranger, vient enfin de [illegible] aux Etats-Unis. Nous devons [illegible] d'avoir eu l'heureuse idée [illegible] Nouvelle-Orléans des agents pour [illegible] ce pays et surtout dans la saison où nous [illegible]

Pour éviter toute contrefaçon chaque pot de Chromo-Durophane sera goudronné et portera la signature [illegible] Nouvelle-Orléans et une étiquette [illegible]

[illegible]—Avec une livre de Chromo-Durophane l'on [illegible] une yarde et demie carrée en couleur à [illegible] pour une chambre de quatre yards [illegible] Chromo-Durophane ne se vend que [illegible] chez les dépositaires, No. 84, rue de Chartres, à la manufacture de parfumerie de Pascalis & Bénédicks. Des ouvriers [illegible] établissement pour la mise [illegible] de yards. Il est à remarquer [illegible] sont lavés, plus [illegible] gras le Chromo-Durophane.
14 mars—3m

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—AVRIL 1854.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Assergut, Jean	Lecointe, Louis, pêcheur
Auvin, Antoine	Lecesne, André
Antoniu, Bernard	Lacabe, Jean
Arnaud, Jacques	Labarre de Placide
Baron, Jean	Mattier, Georges
Bergeaud, Félix	Mouras
Bras, Pierre E. Séverine	Muller, Mme née Bezadel
Cardinal, Mme	Monquet, la dame
Campardon, Jean	Prost, dame
Dadieu, Alexandre	Pellet, Antoine
Dolemans, Martin Gust.	Picard, Jacob
Favre, Joseph	Remoy Juhel, Mme veuve
Giraud, Justin Pierre	Sarvan-Bonnet
Gotthell, E. D. W.	Tomburini, Gaëtan Ant.
Grassy, Alphonse	Weber, E. C.
Hourrigue, Pierre	

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 162, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 7 av

D. ROMERO Jr.,
Marchand Commissionnaire et importeur de cigares, tabacs et café de la Havane.
RUE GRAVIER, No 34.

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.

Jeudi, 13 avril 1854.

Dernière représentation par la troupe d'Opéra Italien.

NORMA,

Opéra de Bellini, où Mme Duvazès remplira le rôle de Norma.

A la demande générale, Mme Pico Vietti chantera la CHANSON POUR BOIRE de Lucrèce Borgia.

Théâtre des Variétés.

Jeudi soir, 13 avril.

ROLAND FOR AN OLIVER, comédie.—Danse par Mlle Fouilland.—TO PARENTS AND GUARDIENS, vaudeville nouveau.—MY YOUNG WIFE AND MY OLD UMBRELLA, vaudeville.

THEATRE D'ORLEANS.

Lundi, 17 avril 1854.

La première représentation de
MARGUERITE D'ANJOU,
Grand Opéra en 3 actes, de Meyerbeer.

Avec décors et costumes nouveaux.—Dernier tableau: **la Forêt incendiée**, décor nouveau peint par M. Devoile.

Acteurs: MM. GENIBREL, BORDAS, LACROIX, BECKERS, Mmes BORGHESE, BERTINI.

UN GRAND BAL MAÇONNIQUE
Sera donné à
la salle de la Grand'Loge Maçonnique,
Au coin des rues St-Charles et Perdido.

Sous la direction du Président et du Bureau des Commissaires de la salle de la Grand'Loge,

LUNDI SOIR, 1er MAI 1854.

Le montant sera présenté aux institutions charitables

Bureau de Directeurs:

M. W. Wm M. Perkins, grand-maître, président,
W. Stephen Herriman, grand trésorier,
W. Samuel G. Risk, grand secrétaire,
Bro. Adolphe Schreiber, Bro. Walter Nicol,
" Samuel M. Todd, " F. F. Parmele,
" Edward Barnett, " Daniel Goodman.

Comité d'arrangements:

W. H. Garland,	L. H. Place,
George Nathan,	John McKee,
O. De Buys,	Geo. W. Shaw,
Geo. W. Race,	A. Boulet,
Francis Calongne,	J. D. Byrne,
H. R. Swasey,	J. Blount Robertson,
Samuel Walker,	Charles Calahan,
J. Q. A. Fellows,	A. Shaw,
C. W. Newton,	Jesse Gilmore,
T. S. McKay,	Alex. Derbès,
Aaron Harris,	Wm H. Hacan,
A. B. Segar,	Joseph Lisbony.

Prix des billets: $5.—On peut en acheter en s'adressant au Grand Secrétaire, dans la salle de la Grand'Loge, au bureau des Directeurs et au comité d'arrangements, à la librairie de J. B. Steel, No 60 rue du Camp, et à celle de M. Morgan, au bureau de Poste.

Les personnes qui ne sont pas membres de la Société peuvent se procurer des billets de la manière indiquée plus haut. Les billets ne peuvent pas être transférés.

Les messieurs qui désirent se procurer des billets d'invitation pour les dames, sont priés de laisser leur adresse au bureau du Grand Secrétaire, où le comité se réunira tous les soirs. 10 av

Un bal de Société, donné par les jeunes gens, aura lieu
Dans la salle de la Grand'Loge des Maçons
Vendredi, 21 avril 1854.

Directeurs:

E. L. Aubert, 65 rue Royale,
Henry Zebal, 1 rue des Magasins,
H. Férand, Arthur Wire, T. Dubois,
V. F. Lecoq, J. F. Planchard, J. H. Rareshide,
T. Taquino.

Les personnes qui désirent avoir des invitations pour les dames, sont priées de transmettre leur nom et leur demeure au comité, qui se réunira tous les jeudi soir, à 7 heures et demie, dans la salle de la Grand'Loge des Maçons.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.

La dernière réunion des directeurs aura lieu jeudi, 20 avril. Le comité n'émettra, après ce jour-là, aucun billet d'invitation.

Le nombre des billets pour Messieurs est limité; on ne peut en avoir qu'en s'adressant aux directeurs, avant l'époque fixée pour le bal.

Il ne sera pas vendu de billets à la porte, le soir du bal. La résolution à cet effet est positive.
3 avril

INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE Mme. PARENT
Encoignure Rempart et Dumaine.

Madame Parent a transféré son institution encoignure Rempart et Dumaine. Admirablement convenable pour recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes, ce local renferme de vastes galeries ainsi qu'une magnifique terrasse ayant vue sur toute la ville jusqu'au lac, pour récréations. Les appartements sont vastes et bien aérés. [illegible]

[illegible]

Le professeur Allston est chargé des classes de mathématiques.

[illegible]

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement tous les dimanches.

Références:

Hon. P. Soulé	Hon. A. D. Crossman,
Rev. M. Losne,	Dr. M[illegible],
C. Roselius, Esq.,	[illegible],
E. Forstall, Esq.,	Wm. Walter Esq.

18 mars—

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.
Sous la direction de
Mme CHARPAUX,
Rue du Bayou, Encoignure Claiborne.
NLLE-ORLEANS.—août 1852.

CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis 20 ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée. Jaloux de justifier la confiance des familles, Mme Charpaux est résolue à ne rien négliger pour mettre son institution au niveau des meilleurs établissements d'éducation des Etats-Unis et de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

La maison qu'habite Mme Charpaux et dont elle a fait l'acquisition afin de mieux l'approprier à une institution de jeunes personnes, est très vaste, très aérée et [illegible]

L'étude de la langue anglaise est l'objet d'un soin tout particulier. [illegible]

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. [illegible]

La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne, M. CHARPAUX [illegible]

La direction, voulant autant qu'il lui sera possible [illegible]

Le pensionnat est ouvert [illegible]

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage	$20.
Les demi-pensionnaires	12.
Les élèves de la première classe	8.
Les élèves de la seconde classe	6.
Les élèves de la troisième classe	4.
Les prix des leçons de piano est fixé à	8.

Le dessin et la danse se paient à part.

Mme Charpaux invite respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter son établissement.
Sept—1an

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et Externat.
(ANCIENNE MAISON DE MME LEISIS)
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

LE nombreux personnel de cette institution répond aux exigences d'un enseignement complet, **en anglais et en français**, dans toutes les branches.

Les élèves peuvent aussi, au gré de leurs parents, suivre l'instruction dans les deux langues à la fois, ou dans une seule d'abord, jusqu'à intelligence suffisante de la langue en retard.

Les études musicales (**Piano, Solfège et Chant**), sont, comme par le passé, l'objet de soins attentifs et constants. Le CHANT reste sous la direction de Mlle Calvé, dont le nom est une garantie de bonne méthode et de bon goût.

Les EXAMENS DE MUSIQUE ont lieu le 1er samedi de chaque mois.

L'établissement, monté à grands frais en ville, vient de se compléter par l'acquisition d'une **résidence d'été à Pass Christian**. Cette maison, vaste et agréablement située sur le lac, est destinée aux élèves dont les parents désirent, pour l'été, **éloignement de la ville et continuation d'études.** Mais alors, et comme toujours, la maison en ville reste **établissement principal**, et complètement montée pour l'enseignement **anglais, français et musical.**

L'établissement (ville et campagne) reçoit, aux prix de $6 et $8 par mois, les plus jeunes enfants pour la lecture, l'écriture et l'enseignement purement élémentaire. Les soins les plus minutieux sont donnés à ces premiers élémens, qui influent d'une manière si notable sur toute la suite des études.

L'instruction religieuse a lieu comme à l'ordinaire, et la 1ère Communion se fait au printemps. 25 oct—1an

INSTITUT St LOUIS,
Dirigé par Mme DERON,
Pension et Externat de Demoiselles.
313, RUE DAUPHINE, ET 135, RUE DE L'HOPITAL.

LE nombre toujours croissant des élèves de cet établissement a déterminé la directrice à faire l'acquisition d'un local plus spacieux.

Mme Deron, en quittant la rue St Louis pour aller rue Dauphine dans les beaux et vastes bâtiments qui formaient le Collège de la Louisiane, a choisi du reste un quartier PLUS CONVENABLE pour une pension de demoiselles.

Les cours de récréation, plantées d'arbres, seront tout-à-fait réservées aux élèves, l'entrée des salons étant dans la rue de l'Hôpital.

Mme Deron exprime sa reconnaissance aux familles pour la sympathie qu'elles lui ont témoignée, et elle est heureuse de pouvoir offrir, pour leurs enfants, de nouvelles garanties de bien-être.

L'enseignement général (anglais et français) est, comme par le passé, confié à des professeurs de premier ordre et tout dévoués à l'Institut St Louis.

L'éducation morale et religieuse, la tenue, le bon ton, les bonnes manières sont, pour Mme Deron, et les Dames qui la secondent, l'objet de soins constants.

L'enseignement de la musique (piano, harpe, solfège et chant) est toujours sous la direction de Mme Lavillebeuvre et de M. Brocard aidés de bons professeurs, tous bien connus par leurs succès dans cette partie si importante de l'éducation des demoiselles.

Des examens mensuels de musique servent, non seulement à exciter l'émulation des élèves, mais à constater leurs progrès.

Pour plus amples détails, voir le prospectus qui se trouve à l'Institut et chez les principaux libraires.

Nota—Un omnibus est destiné spécialement à conduire et à ramener les élèves du premier district.
1 novembre

INSTITUTION G. BOYER,
146, RUE CONTI,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles. L'institution établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré. Le cours d'études est, à la volonté des parents, aussi complet [illegible] Les modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise. L'étude de l'anglais tient la première ligne dans le programme, et se trouve autant que possible, mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial en vue des plus jeunes élèves. [illegible]

La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux et d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. [illegible]

Branches d'instruction:

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.

Conditions:

Frais d'études	$8, 8, 10 par mois.
Demi-pension	15 par mois
Pension	25 payable d'avance et partiellement

Blanchissage et raccommodage 4

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

Nota—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les honoraires sont l'objet d'un compte à part [illegible]

GRUYERE.—En débarquement du navire Essex du Havre:

4 boucauts fromage de Gruyère, à vendre par
18mars A. COUTIN, 13, rue Bienville.

CHAMPAGNE.—60 paniers champagne, qualité supérieure, de la marque favorite J. Goerg & Co. à vendre par A. COUTIN,
18mars 13, rue Bienville.

ANNONCES PARISIENNES.—Notre unique agent à Paris est M. Henri Gaillardet, No 91, rue du Trévise, qui a, affermé nos colonnes d'annonces parisiennes, et qui a seul, par conséquent, la disposition. Les négociants parisiens qui voudront s'assurer l'insertion de leurs annonces dans ce journal devront traiter avec M. H. Gaillardet.

MEDAILLE D'OR en 1845. — **PATE DE GEORGE** — MEDAILLE D'ARGENT en 1843.

PHARMACIEN D'EPINAL (VOSGES).

BONBON PECTORAL INFAILLIBLE contre les RHUMES, ENROUEMENTS, CATARRHES, TOUX NERVEUSES et autres IRRITATIONS de la POITRINE.
FABRIQUE à PARIS, 28, rue Taitbout.—Dépôt à la NOUVELLE-ORLEANS, chez M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale. 6 avril

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

GAUTROT, No. 60, rue St-Louis, Paris.

FOURNISSEUR de l'Armée; spécialité pour l'exportation; breveté pour son système transpositeur. Agents à la Nouvelle-Orléans, LION & PINSARD, Nos 66 et 68, rue Royale. 9 jan—1fps

PILULES A L'IODURE DE FER INALTERABLE DE BLANCARD,

SEULE FORMULE ADOPTEE par l'ACADEMIE de MEDECINE DE PARIS.

"Je pourrais ajouter que j'ai déjà prescrit avec avantage les pilules selon la formule de M. Blancard, que le but de la parfaite conservation de l'iodure ferreux est complètement atteint. Cet excellent médicament sera encore plus fréquemment prescrit qu'il ne l'était avant."

BOUCHARDAT,
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Tous les Médecins, tous les ouvrages de médecine considèrent l'**IODURE DE FER** comme un EXCELLENT médicament qui participe des propriétés de l'**IODE et du FER**. Il convient surtout dans les affections **CHLOROTIQUES, SCROFULEUSES, TUBERCULEUSES** (*pâles couleurs, humeurs froides, phthisie*), la **LEUCORRHEE** (*pertes blanches*), l'**AMENORRHEE** (*menstruation nulle ou difficile*) et toute espèce d'**ANEMIE** (*faiblesse de tempérament*).

N. B.—Comme PREUVE de PURETE et d'AUTHENTICITE de ces pilules, exiger le CACHET D'ARGENT REACTIF et la SIGNATURE de l'auteur.—VENTE EN GROS chez BLANCARD, pharmacien, rue de Seine, 51, à Paris.

DEPOTS: A la NOUVELLE-ORLEANS chez MM. DELOCHE, pharmacien; DUCONGE droguiste—A NEW-YORK chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, 30, North William street.—A MONTREAL (*Canada*), chez M. le DR PICAULT, et en général chez les principaux pharmaciens et droguistes de la Louisiane et du Canada. 4janv—24fenôm

PHARMACIE PRODHOMME, RUE LAFITTE, 34, PARIS.

ESSENCE CONCENTREE DE SALSEPAREILLE,

PREPAREE A LA VAPEUR par PRODHOMME.

Considérée par tous les médecins comme le MEILLEUR DEPURATIF contre toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que *Dartres, Gales*, affections scorbutiques et scrofuleuses, acretés du sang, pustules, clous, aphtes, maux dans la bouche ou dans la gorge, teint livide, rougeur dans les yeux, laits répandus, *fleurs blanches*, etc. C'est surtout dans les *maladies secrètes* ou *invétérées*, écoulements chroniques, engorgements, etc. qu'on peut la considérer comme un VERITABLE SPECIFIQUE.

POUDRE DENTIFRICE
DE QUINQUINA ET DE CHARBON,

D'une *tenuité parfaite*, composée uniquement de *charbon de tilleul* et de quinquina Calisaya, elle nettoie les dents, les blanchit sans leur nuire et sans en altérer l'émail; elle agit comme *antiputride*, fortifie les gencives et enlève à la bouche toute mauvaise odeur. On peut l'employer simultanément avec l'Eau de PRODHOMME.

PILULES DIGESTIVES ET STOMACHIQUES
DE PRODHOMME, PH'IEN.

Approuvées par les premiers médecins de Paris et reconnues comme très efficaces contre les *faiblesses et tiraillements d'estomac, la constipation* et les *vents*; elles évacuent la bile et les glaires et purgent doucement. Elles sont précieuses contre les pertes d'appétit et toutes les digestions pénibles; préviennent l'apoplexie, la paralysie; réveillent l'action des organes digestifs chez les personnes qui ont des engorgements et qui sont lymphatiques; chez les jeunes personnes qui ont les pâles couleurs, etc., etc.

EAU DENTIFRICE DE PRODHOMME,

Elle est employée pour les *soins journaliers* de la bouche, blanchit les dents, en calme les douleurs, prévient et arrête la carie; donne à la bouche une fraîcheur agréable; à l'haleine un parfum exquis; enlève toute mauvaise odeur et même celle du tabac; raffermit les gencives molles et saignantes. S'emploient simultanément avec la POUDRE DE PRODHOMME.

DEPOT CENTRAL de TOUS les PRODUITS de la PHARMACIE PRODHOMME, à la NOUVELLE ORLEANS, chez M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale. 6 jan—

THÉ des ALPES DE DUNAND — PHARMACIEN, No 5, rue du Marché, St. Honoré PARIS.

Le THE DES ALPES est un excellent Stomachique, Pectoral et Vulnéraire; il purifie le sang. 50 centimes le demi-rouleau.

PAPIER DUNAND — Pour les DOULEURS, LA NEVRALGIE, les IRRITATIONS de la POITRINE, les CORS, OIGNONS, etc. 1 fr. 50 centimes le rouleau: 75 cent. le demi-rouleau. 6 jan—

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de **M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes**, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules*, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. *Dehaut*, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 148. Dépôt à la *Nouvelle-Orléans*, chez **Ed. GUILLOT, 239, rue ROYALE.** 4janv—

MALADIES DES BRONCHES ET DU POUMON

Asthmes, Toux, Rhumes, Asthmes, Catarrhes chroniques, Phthisies pulmonaires, etc., guéries radicalement et en peu de temps par le

SIROP MINERAL-SULFUREUX.

Ce composé, adopté par l'académie de médecine et les hôpitaux de Paris comme le seul capable de combattre les affections des voies aériennes, unit aux substances balsamiques les plus recherchées, principes et les propriétés remarquables des Eaux sulfureuses des Pyrénées [illegible] avantage d'être plus agréable au goût, de se conserver, même en voyage, sans s'altérer, et surtout, d'éviter au malade l'inconvénient d'une [illegible] CROSNIER, ph. rue Montmartre, 105; à la *Nouvelle-Orléans*, chez M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

PLUS DE COPAHU — **SIROP AU CITRATE DE FER DE CHABLE.**

Le Cubèbe et le Copahu d'une odeur repoussante ne s'employent plus pour arrêter un écoulement, une maladie secrète, on emploie le *Sirop au Citrate de Fer* et l'INJECTION CHABLE [illegible] Les DAMES [illegible] INJECTION VIRGINALE [illegible]

DEPURATIF DU SANG, SIROP VEGETAL, préférable au ROB, le meilleur dépuratif connu pour guérir les dartres, acretés du sang, virus vénérien [illegible]

BAIN AU LAIT PARFUME, pour enlever les boutons, blanchir la peau, parfumer les bains.

SIROP DU DR FORGET, le seul qui guérisse TOUX, COQUELUCHE, INSOMNIES, affections de poitrine [illegible] CHABLE, PHARMACIEN, à PARIS, rue VIVIENNE, 36—DEPOT central à la *Nouvelle-Orléans*, chez **M. Ed. GUILLOT**, 239, rue ROYALE, à NEW YORK, chez les principaux pharmaciens et dans toutes les grandes villes. 4janv—

APPROBATIONS de l'Académie de médecine et de l'Ecole de Pharmacie de Paris.

Le **SIROP LAROZE**, d'écorces d'oranges amères, est prescrit avec un succès certain par les médecins pour harmoniser les fonctions de l'estomac et celles des intestins. Il est constaté qu'il rétablit la digestion, enlevant les pesanteurs d'estomac; qu'il guérit les Migraines, Spasmes, Crampes, Aigreurs (suite de digestions pénibles). Son goût agréable, facilité avec laquelle il est supporté par le malade, le font adopter comme le correctif obligé des maladies nerveuses aiguës ou chroniques, Gastrites, Gastralgies, Coliques d'estomac et d'entrailles, Palpitations, Maux de cœur. Vomissements nerveux. Il combat la Langueur, le Dépérissement; abrège les convalescences.—Une instruction explicative en anglais accompagne chaque flacon. On évitera les contrefaçons en exigeant les cachets et signature ci-contre.—Dépôt chez M. Lion Pinsard et Cie, à la Nouvelle-Orléans.

A PARIS: PHcie. PHILIPPE, 125, rue St-Martin.
NLLE-ORLEANS: chez M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale.

POUDRES DENTIFRICES aux Absorbants et de QUINQUINA au CHARBON Préparées par PHILIPPE, Pharmacien

Employées concurremment avec l'**Eau de Philippe**. Nettoient parfaitement les dents, leur donnent la blancheur, éclat et santé [illegible]

L'EAU et le KOUSSO-PHILIPPE se trouvent également chez M. ED. GUILLOT. 5jan

PHARMACIE SEGUIN, 378, RUE ST-HONORE, A PARIS. (En face l'Assomption.)

VIN DE SEGUIN — APPROUVE PAR L'ACADEMIE IMPERIALE DE MEDECINE.

CE FEBRIFUGE dont la REPUTATION est EUROPEENNE est toujours employé avec un succès sans égal pour la guérison des FIEVRES de toute nature. Les premiers médecins de Paris le recommandent comme TONIQUE par EXCELLENCE [illegible] CONVALESCENCES [illegible] PRESERVATIF certain contre le CHOLERA et la FIEVRE JAUNE.—*Pour éviter la contrefaçon exigez le Prospectus et les cachets & gants apposés sur la bouteille*—DEPOSITAIRES: A NEW YORK, MM. FOUGERA, LEROY, J. MILHAU et DELLUC et CIE, pharmaciens; à la NOUVELLE ORLEANS, M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale. 4janv—

PILULES Déconstipantes, [illegible] pharmacien des hôpitaux de Paris [illegible] BOREL, rue Neuve-des-Mathurins, No 25, à Paris. Dépôt, à la Nouvelle-Orléans, chez LION & PINSARD, Nos 66 et 68 rue Royale. 18 août—10an

GELEE ALIMENTAIRE, D'HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE, DE L. CORDIER, de Paris.

[illegible]

Le Gelée d'huile de foie de morue ne se vend qu'en pots fermés à l'aide d'une feuille d'étain et de parchemin scellée du cachet de l'auteur, et enveloppés d'un étui revêtu de son étiquette et d'une bande portant sa signature et son cachet. Toute préparation offerte au public sans ces caractères devra être considérée comme une CONTREFAÇON.

Dépôt de la véritable Gelée Alimentaire d'Huile de foie de morue naturelle, chez EDOUARD GUILLOT, 15 fév 239, rue Royale entre Ste Anne et Dumaine

Teinture d'Arnica du Docteur Morin de Genève (Suisse).

CETTE teinture, préparée par le Dr Morin, un des meilleurs chimistes de la Suisse, avec la plante fraîche, récoltée sur les Alpes, jouit depuis longtemps d'une réputation méritée. Appliquée en compresses sur les plaies, blessures, &c., ce remède arrête l'inflammation, empêche le tétanos et facilite la cicatrisation. Employé en lotion sur les contusions provenant d'une cause quelconque, il remplace la saignée et les sangsues, à tous leur avantages, en prévenant la congestion, par conséquent empêche la formation sur la peau de ces taches noires et de rendre la peau nette.

Toutes les demandes doivent être adressées à
F. CLAVEL, pharmacien,
Seul agent du Dr Morin aux Etats-Unis,
150 rue Vieille Levée entre Graulines et Hôpital
9 mars

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c., &c.

La plus scrupuleuse attention sera apportée dans la fabrication de tous ces produits, afin de remplacer, autant que possible, les **eaux naturelles** qu'on ne se procure difficilement et qui ne peuvent se conserver quelque temps sans s'altérer.

Seront préparées d'après les analyses les plus exactes les eaux de Vichy, Pullna, Seidlitz, etc., etc.
D. PERES, Pharmacien,
11 juil encoignure Toulouse et Bourbon

GALERIE DAGUERREOTYPE
de MOISSENET,
No 1, rue du Canal, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leur portrait au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement recherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses et l'animation des traits. 23déc

SPECIALITE DES BONBONS VERMIFUGES.
Pharmacie Allemande, 40, rue Condé.

A. SCHWAB, Pharmacien, membre de l'Association des Pharmaciens de Paris,

Vient de recevoir par les navires Harvest Queen, du Havre, et Trenton de Marseille:

Le **Dépôt des Médicaments patentés de Paul Gage**, savoir: **TISSU ELECTRO MAGNETIQUE**

Contre les douleurs de Goutte, de rhumatisme, les névralgies et les migraines, etc. de Gronelle St-Germ., 13.

Grains de santé du Dr. Frank,
Pâte et Sirop de Mou de veau au lichen d'Irlande,
Elixir antiglaireux de Guillié (P G co-propri.)
Deux frères de Quinine; savoir l'eau; la poudre et le baume de quinine,
Taffetas pour la guérison des cors, ognons et durillons. Papier prodophyle du Dublane, pour le même usage. Fumigateur d'Espic; pectoral dans les maladies des voies de la respiration; Capsules de Mothes, au copahu; copahu et Cubèbes, à l'huile de Ricin, et à l'huile de foie de morue, avec un grand nombre d'autres médicaments patentés.

Egalement reçu par les mêmes navires: Bandages fins en maroquin, droits, gauches, ombilicaux et doubles

Tablettes de soufre, de tolu, de gingembre, calomel, ipeca, etc. Acides tartrique et citrique cristal succinique, prussique, etc. Bromure de potassium, Nitrate d'argent cristallisé, arséniates de soude, d'ammoniaque, limaille de fer porphyrisée et réduit par l'hydrogène. Beurre d'antimoine soc, bi-sulfure de carbone, Collodion photographique, racines de ratanhia, ratanhia, orcanette, fleurs de Reine des prés, de Bourrache, de mauve bleue, éponges fines de toilette, peaux pour emplâtres, pots de pharmacies, savon de Castille, crème de tartre, à vendre à la pharmacie de APH. SCHWAB,
28mars—2s 40, Condé.

Fabrique de Parfumerie et de Savon de Toilette.
L. BUSSY,
Rue de Chartres No. 122, entre St-Louis et Conti.
MAISON DE GROS ET DETAIL.

CETTE MAISON, la première dans ce genre qui soit été établie en Louisiane et dont les produits ont obtenu une grande réputation dans cet Etat, vient de faire se réouverture et continuera comme par le passé, à vendre ses marchandises à des prix très-raisonnables. L'assortiment de la maison L. Bussy est en ce moment considérable, et les marchands sont invités à venir voir les échantillons avant d'acheter ailleurs. Les conditions quant aux prix et aux termes seront des plus libérales.

Reçu de Grasse par les divers arrivages de Marseille:

POMMADES et HUILE AUX FLEURS.—Au jasmin, à la rose, à la violette, &c., &c.
Extraits d'odeur, &c. 31mai

REÇU par les steamships Black Warrior, Star et the South et Philadelphia:

Un grand assortiment de marchandises de printemps, telles que: chapeaux, do plats, blonde et paille, Leghorn, paille diamant, Belgrade, Gossamer, brodés, dentelle grise, Florence etc. satin,—rubans satin, taffetas, gaze, à carreaux et brodés,—crêpes de toutes couleurs, bordures en gaze, guimpes, d'ure artificielles, tarlatanes, doublures en tous genres, soie de Florence, mousselines et coton, broderies, baleines, bobinets, illusion, brosses, plumes, broderies en paille, peignes, etc., etc., à vendre en gros par
ISAAC SAWIN,
1er mars 69, rue du Canal.

B. ANTOGNINI,
FABRICANT DE BILLARDS,
No 14, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVEE

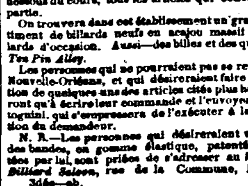

A l'honneur d'informer le public et ses amis que par suite d'un arrangement qu'il vient de faire avec l'une des plus **grandes fabriques de drap d'Elbeuf**, il est le dépositaire d'une grande quantité de drap pour billards, qu'il peut vendre à des **prix excessivement réduits**.

L'extension qu'il vient de donner à sa maison, les relations qu'il a établies et qu'il établit chaque jour avec les meilleures fabriques de France et des Etats-Unis, le mettent à même de donner à des prix au-dessous du cours, tous les articles qui concernent sa partie.

On trouvera dans cet établissement un grand assortiment de billards neufs en acajou massif et de billards d'occasion. Aussi—des billes et des quilles de *Ten Pin Alley*.

Les personnes qui ne pourraient pas se rendre à la Nouvelle-Orléans, et qui désireraient faire l'acquisition de quelques-uns des articles cités plus haut, n'auront qu'à écrire leur commande et l'envoyer à B. Antognini, qui s'empressera de l'exécuter à la satisfaction du demandeur.

N. B.—Les personnes qui désireraient voir l'effet des bandes, en gomme élastique, patentés, invitées par lui, sont priées de s'adresser au *Verandah Billiard Saloon*, rue de la Commune, No 92.
3déc—6b.

BOUCHONS ET BOUTEILLES—15 balles (15,000 bouchons pour eaux minérales, vins et bière; 4 do (15000) do patentés; 7 do (3000) do do à damesjeannes; 1 do (30000) do do pour lisière; 20 paniers bouteilles 28 et 30 onces; 40 grosses do anglaises A vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
10av—2f 27 rue St-Louis

LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture dimanche prochain le 19 du courant.

Il espère par ses soins et son exactitude plaire à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.
17mars M. GARZIA.

VENTES DE CE JOUR

Aux capitalistes—Magasins et autres propriétés de valeur appartenant à la Succession de Judah Touro.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 13 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 24 mars 1854, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Judah Touro, décédé, savoir:

Deux lots de terre, dans le Premier District, ancienne Deuxième Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues St Charles, Carondelet, Gravier et Union. Lesdits lots sont désignés par les numéros 1 à 10 inclusivement sur un plan dressé par Heddin & Schlarbaum, voyers, et qui seront exposés à la vente.

Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Charles et Gravier et mesure 23 pieds 4 lignes de face à la rue St. Charles, 91 pieds de face et profondeur sur la rue Gravier et s'ouvre sur la ligne de fond à une largeur de 30 pieds 9 pouces. Les bâtisses sont: un beau magasin en briques à quatre étages, façade en stuque et parfaitement construit. Ce magasin est loué en ce moment à MM. Bullitt, Miller & Co., à raison de $3500 par an jusqu'au 31 juillet 1857.

Le lot No 2 touche au lot No 1 et mesure 21 pieds 9 pouces et quart de face à la rue St Charles, sur une profondeur de 88 pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont semblables à celles qui se trouvent sur le lot No. 1 et sont louées à raison de $2500 par an à M. J. B. Ashbridge & Co., jusqu'au 31 août 1857.

Le lot No 3 touche aux lots ci-dessus, à la même façade et profondeur que le lot No 2, environ 88 pieds 5 pouces. Les bâtisses sont semblables à celles des lots Nos 1 et 2, et sont louées à raison de $2,500 par an à MM. McGregor & Co. jusqu'au 31 juillet 1855.

Le lot No 4 touche aux lots ci-dessus, à la même profondeur et la même façade que les lots Nos 2 et 3, environ 88 pieds 5 pouces. Les bâtisses sont semblables à celles qui se trouvent sur ces lots et sont louées à raison de $2,500 par an à MM. Smith & Co. jusqu'au 30 septembre 1857.

Le lot No 5 touche aux lots ci-dessus, à la même façade et la même profondeur que les lots Nos 2, 3 et 4, environ 88 pieds 5 pouces. Les bâtisses sont semblables à celles des lots ci-dessus et sont louées à raison de $2,500 par an, à M. W. Martin, jusqu'au 31 octobre 1856.

Le lot No 6 touche aux lots ci-dessus, forme l'encoignure des rues St-Charles et Union, et mesure 23 pieds 4 lignes de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 88 pieds 5 pouces et façade de 91 pieds à la rue Union. Les bâtisses sont louées à MM. Chun & Bolton, à raison de $3,000 par an jusqu'au 31 avril 1857.

Le lot No 7 a une façade de 23 pieds 4 lignes à la rue Gravier, sur une profondeur de 75 pieds 6 pouces 4 lignes. Cette propriété touche aux propriétés Nos 1 et 2 et mesure sur l'autre côté 78 pieds 4 pouces. Les bâtisses sont semblables à celles qui se trouvent sur ces lots.

Le lot No 8 fait face à la rue Gravier, a la même façade et a une profondeur de 78 pieds 4 pouces sur la ligne du No 7 et 81 pieds 2 pouces sur l'autre côté. Les bâtisses sont semblables à celles qui se trouvent sur les lots Nos 7 et 8, et sont louées à M. W. Stopson à raison de $4,000 par an jusqu'en septembre 1854, et de cette époque jusqu'au 30 septembre 1858, à raison de $4,300 par an.

Le lot No 9 a une façade de 23 pieds 4 lignes à la rue Union, sur une profondeur de 75 pieds et 6 00 pouces, entre lignes parallèles et immédiatement derrière les propriétés de la rue St-Charles. Les bâtisses sont semblables à celles du lot ci-dessus et sont louées à MM. McGee et Ullbur à raison de $1,500 par an jusqu'au 31 juillet 1855.

Le lot No 10 vient immédiatement après le lot No 9, à la même façade et la même profondeur. Les bâtisses sont semblables à celles du lot No 9 et sont louées à MM. Kelly et Thompson, à raison de $1,500 par an jusqu'au 31 octobre 1854.

Ces propriétés de valeur offrent de grands avantages aux capitalistes et ne sauraient être mieux situées sous le point de vue commercial. Les bâtisses ont été construites sans que le propriétaire s'arrêtât aux dépenses, et les bureaux sont admirablement disposés.

La propriété No 11 comprend: un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district, situé dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste-Marie, Julie et Girod. Le dit lot mesure 26 pieds de face à la rue du Camp et se dirige dans le fond, sur la rue Ste Marie, ayant une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes sur la dite rue. La propriété dans la rue Ste Marie a une façade de 26 pieds et est louée à M. John H. Behan, à raison de $900 par an jusqu'au 31 octobre 1856.

La propriété No 12, comprend: un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district, situé dans la rue Julie, entre Baronne et Philippa. Le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison confortable.

La propriété No 13 contient: un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé entre les rues Baronne et Philippa, et le dit lot mesure 26 pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de 120 pieds, en dirigeant, dans le fond, vers un corridor large de 15 pieds. Les bâtisses sont une maison confortable.

La propriété No 14 comprend: un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Julie et Commerce. Le dit lot mesure 16 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 65 pieds 8 pouces 2 lignes d'un côté et 63 pieds 11 pouces 5 lignes, sur l'autre ligne latérale. Un hypothèque pèse sur la propriété, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, pour le paiement de $2 actions [illegible] 1855, et deux billets [illegible] de $32 le mois [illegible]

La propriété No 15 comprend: un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le quatrième district, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Pleasant, Toledano et Water, et mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Water, sur une profondeur de [illegible] pieds, sur une façade de [illegible] pieds [illegible] Mississippi. Les bâtisses sont une bonne maison.

Toutes ces propriétés sont décrites d'une manière plus complète dans l'inventaire de la succession [illegible] plans sont déposés au bureau du notaire de la dite succession.

Conditions de la vente:—Un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés, et intérêt de 8 p. 100 de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Les bâtisses seront assurées pour leur valeur et les polices d'assurance resteront entre les mains des exécuteurs testamentaires jusqu'à ce que les deux premiers billets aient été payés.

Les plans seront exposés au bureau du notaire dix jours avant le jour fixé pour la vente.

Les actes de vente pardevant Thomas Layton, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 mars

BRODERIES IMPRIMEES, etc,

F. de PERCEVAL, No. 637, BROADWAY NEW YORK, seul fabricant de **broderies imprimées**, offre aux dames de la Nlle Orléans [illegible] en grand déballage des marchandises [illegible] 22 fév—3m

A VENDRE.

UNE BELLE MAISON en brique à deux étages, No 15, rue St Thomas, entre Gravier et Poydras, composée de tous les rapports, ayant [illegible] S'adresser sur les lieux, ou à H. MEUGENS, 15mai—fm 21, rue de la Commune

Parfumerie et articles de fantaisie.

J. AUGE,
65, rue de Chartres, encoignure Bienville.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général, qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages de France et du Nord, un assortiment complet de parfumerie et articles de fantaisie, choisis par lui-même dans les meilleures manufactures.

Il profite de cette circonstance pour remercier ses clients de la faveur qu'ils lui ont accordée jusqu'à ce jour et espère que les soins qu'il apportera au choix de ses marchandises, ainsi que la modicité de ses prix, lui mériteront la continuation de leur confiance. [illegible] Les personnes qui voudront bien venir lui faire une visite, trouveront un assortiment complet de [illegible] dames, soit au magasin ou pour les ordres qui seront envoyés à domicile.

Un assortiment de perruques pour les Dames et un autre au 1er étage pour la coupe des cheveux des messieurs. 7jan

LES GRANDS SALONS DE E. JACOBS,
No 93, Rue du Camp,

ONT été ouverts le 1er du courant.

On y trouve la plus grande et la plus riche collection de TABLEAUX à l'huile et à l'aquarelle; DESSINS, GRAVURES les plus précieuses, STATUETTES en MARBRE et en BRONZE, et d'autres objets d'art, les plus beaux qui aient jamais été exposés au Sud.

Les étrangers, les citoyens et plus particulièrement les dames, sont invités à venir examiner, sans rétribution, cette galerie des BEAUX ARTS qui n'a pas ici son égale.

Le département du Daguerréotype, avec ses diverses améliorations, surpasse tous les établissements de ce genre en Europe ou aux Etats-Unis.

Les portraits sont exécutés dans le genre le plus fini et, à l'aide d'un nouveau procédé de physique égalent, sous tous les rapports, les plus jolies MINIATURES; ils mettent en relief l'expression des traits et n'ont pas cet air de spectre qu'on remarque dans les daguerréotypes pris par le procédé ordinaire.

L'assortiment de MEDAILLONS, BRACELETS, BAGUES et EPINGLETTES d'or pur, comprend toutes les variétés et est du dernier genre. Ces articles seront fournis aux prix des manufactures.

Tout ordre pour des articles de daguerréotype doit être accompagné du montant. La SENSITIVE SECHE, préparée pour les daguerréotypistes par E. Jacobs, est garantie comme conservant ses propriétés chimiques pendant six mois. Prix: $10 la jarre.
3déc—6m 6 DECEMBRE 1853.

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL: DIX MILLIONS DE PIASTRES.

FOND de réserve:—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.
CHS. BRIGGS, Agent.

FILTRES POUR RAFFINERIE DE SUCRE.—Filtres à poches; 150 sacs à filtrer. A vendre par
FRED. LOISON,
26 janv 24, rue de la Douane.

A VENDRE—12 demi-arpents de terre à la Passe Christian, à environ trois milles du Mississippi City. S'adresser à GEO. GOTTSCHALK,
22ms No 95, rue de la Commune

EN débarquement du navire John Cumming, venant de Bordeaux:

126	barriques vin rouge Montferrand,		
100	do	do	St Julien et St Estèphe,
202	caisses vin rouge Pauillac Médoc,		
132	do	do	St Laurent do
203	do	do	Margaux do
245	do	do	Chateau Jean-Bernone,
221	do	do	do 24 1/2 bout.
124	do	do	Pape Clément 24 1/2 bout.
137	do	do	do
20	do	do	Chateau Montrose.
10	do	do	Desmerail, Margaux,
15	do	do	Chateau Latour,
20	futailles bouchons en sac de 500;		
13	do	Eau de vie Cognac Nartigue & Bigourdan,	
23	do	do	Union Brand,
20	do	do	W. Raymond,
14	do	do	Celebrated brandy wine
12	tierçons vinaigre de vin blanc,		
27	barils	do	do
25	caisses de 12 bout. vinaigre de qual. très supér		

A vendre par A. CARRIERE,
26 mars 23, Vieille Levée

BOUCHONS—10 balles de 15 chaque, bouchons réguliers, en magasin et à vendre par
26 mars A CARRIERE, 23 V. Levée

SUCRE DE LA HAVANE—200 caisses sucre blanc, jaune, brut et cucurrucho, à vendre par
28 mars F. MORENO Jnr., 34, Vieille Levée

CAFE de la Havane—En magasin et à vendre par
F. MORENO, Jnr
28 mars 34, Vieille Levée

AGENCE DE VINS INDIGENES.
DE LONGWORTH & ZIMMERMAN,
No 15, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

CATAWBA ou vin blanc;
Vin doux, dit vin de Dames
Vin de Catawba mousseux;

Aussi:—Eau-de-vie de Catawba, qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co.,
23 fév Agents.

VERMIFUGES.—Sirop vermifuge du Dr Ed. Martin;—Vermifuge Canadien de Wiper & Co;—Vermifuge de B. A. Fahnestock. Dragées de santonine, de Pelletier père et fils; Globules de santonine de Pelletier père et fils; Santonine cristallisée; Semen Contra du Levant; Semen Contra allemand; KOUSSO D'ABYSSINIE, &c. &c. &c.—Toujours en magasin et vendre par
E. E. MOUGIN, pharmacien,
3 av Encoignure Dauphine et Douane

En débarquement du navire Trenton, de Marseille, et à vendre par le soussigné,
12 estagnons eau de fleurs fraîches d'oranger,
4 do eau distillée de laurier cerise,
4 do eau distillée de fleurs de rose,
100 caisses, de 12 excellents chacun, eau de fleurs d'oranger, triple supérieure,

Toutes ces eaux distillées ont été fabriquées exprès pour l'usage des pharmaciens. Les substances dont elles sont chargées ont été employées dans les proportions du codex.

Aussi: 100 caisses savon marbré bleu et rouge, de Marseille;
10 caisses savon blanc, de Leghorn.
E. E. MOUGIN, pharmacien,
3 av Encoignure Dauphine et Douane

MADERE—100 barils imitation madère, 40 demi-barils véritable madère, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
10av—2f 27, rue St-Louis

DIVERS—25 quarts Cognac de différentes marques; 50 caisses Vermouth; 20 do do eau fleurs d'orangers; 4000 damesjeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
10av—2f 27 rue St-Louis.

EN débarquement du navire John Cumming, venant de Bordeaux:

25 barriques vin rouge, à vendre par
E. DECHAMPS,
6av 67, rue Condé.

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve, pour cause de liquidation, Eaux-de-Vie, Vins, &c.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
C. SAMORY, Encanteur.

VENDREDI 14 avril, il sera vendu, à 10 heures du matin, au magasin de M. J. Garnier, No 18, rue Conti, entre Levée et Chartres, pour cause de liquidation:

20 futailles Eaux-de-Vie Godard, Otard, Dupuy, Castillon, &c.—100 barriques vin rouge, 250 caisses vins rouge et blanc; 100 paniers bouteilles, 25 balles bouchons, vin de Porto, vin de Madère, vermouth, absinthe, liqueurs, &c. &c.
Conditions libérales à la vente. 3av

Propriétés appartenant à la Banque des Citoyens.
Vente sans réserve.
PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

IL sera vendu, MARDI 18 du courant, à midi, à la Bourse St-Louis, les propriétés ci-après décrites appartenant à la Banque des Citoyens:—

1o—Un terrain faisant face au dépôt du chemin de fer de Pontchartrain, côté sud de la rue des Champs-Elysées, entre les rues Levée et Victoire, mesurant 30 pieds de face, sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble: un magasin en brique à deux étages et 47 actions hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

2o—Un terrain mesurant, mesure américaine, 23 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Bourgogne, entre les rues Quartier et Hôpital, sur une profondeur de 53 pieds 3 pouces 3 lignes. Ensemble: un morceau de terre touchant au dit terrain du côté nord, mesurant, sur la ligne du fond du dit terrain, 5 pieds 10 pouces 2 lignes de face, sur une profondeur de 60 pieds 11 pouces 7 lignes. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, comprenant une maison en briques à deux étages, c. une cuisine en brique à deux étages. Ensemble: 47 actions hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

3o—Un terrain situé dans le faubourg Clouet, dans le Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans, côté est de la rue Piété, mesurant, mesure américaine, 136 pieds 6 pouces 4 lignes de face, plus ou moins, à la rue Piété, sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre les rues Grands Hommes et Levée. Ensemble: les bâtisses qui y trouvent, comprenant une maison basse en bois de 4 appartements, et une cuisine basse en bois, le tout couvert en bardeaux.

4o—Un terrain dans la rue Amour, entre Union et Bagatelle, mesurant, mesure américaine, 26 pieds 7 pouces, 8 lignes de face à la rue Amour, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, borné d'un côté par la propriété appartenant à Ma Capicius f. c. l., et de l'autre par la propriété appartenant à Marie Laveaux, f. c. l. Ensemble: les bâtisses qui s'y trouvent, comprenant une maison basse entre poteaux, un abat-vent de chaque côté, couverte en bardeaux ainsi qu'une cuisine basse en bois.

5o—Un terrain situé dans le faubourg Montreuil, dans la rue Amour, entre les rues Désirée et Emire, mesurant, mesure américaine, 63 pieds de face à la rue d'Amour, sur une profondeur de 53 pieds. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent et comprenant une maison basse en bois.

6o—Quatre terrains compris entre les rues Levée, Victoire, Port et Enghien, savoir:

Le terrain No 1 mesure, plus ou moins, 31 pieds 1 pouce de face à la rue Levée sur une profondeur de 140 pieds, mesurant 33 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.

Le terrain No. 2 touche au terrain ci-dessus sur la ligne la plus rapprochée de la rue Port et a les mêmes dimensions.

Le terrain No. 3 mesure, plus ou moins, 33 pieds 9 pouces de face à la rue Victoire, sur une profondeur de 1[illegible] pieds 2 pouces, mesurant 31 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.

Le terrain No 4 touche au terrain ci-dessus sur la ligne la plus rapprochée de la rue Port et a les mêmes dimensions.

Conditions—Les acquéreurs des terrains décrits en premier et second lieu fourniront chacun un billet de $1,650 payable et renouvelable le 1er octobre 1854, conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane. Balance, la moitié comptant, l'autre moitié en deux billets d'égal montant, à 1 et 2 ans, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an jusqu'à l'échéance et, dans le cas de non paiement, à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Chacun des dits acquéreurs donnera, en sus du montant de l'adjudication, son bon de $200 comme contribution au fonds capital, payable en quatre parties de $50 chacune et échéant chaque le 1er mai 1854, 1855, 1856 et 1857.

Les acquéreurs des terrains Nos 3, 4 et 5 et de chacun des terrains décrits en sixième lieu, paieront un quart comptant et la balance en billets à un an par eux-mêmes, garantis par hypothèque sur les propriétés, à 1, 2 et 3 ans, portant intérêt à raison de 6 pour cent jusqu'à l'échéance et, en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Le montant du terme non expiré de l'assurance sur n'importe laquelle des bâtisses sera remboursé à la Banque. Les polices d'assurance seront renouvelées aux frais des acquéreurs et resteront en la possession de la Banque jusqu'à ce que tous les billets soient payés.

Les acquéreurs paieront les taxes pour cette année.

Les actes de vente pardevant C. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Des plans des propriétés ci-dessus décrites seront exposés à la Bourse de la Cité, avant la vente.
11 avril—7

AVIS D'ELECTION.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, le 8 avril 1854.—En vertu de l'acte législatif intitulé "Acte pourvoyant à la souscription de la ville de la Nouvelle-Orléans au fonds capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, approuvé le 15 mars 1854, et aussi d'après une ordonnance No 1,461 du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 7 avril 1854;

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue le vendredi, 21 avril 1854, par les votants dûment qualifiés de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour approuver, ratifier, ou rejeter la dite ordonnance. Les votants qui seront pour l'approbation de la dite ordonnance écriront ou feront imprimer sur leur billet les mots "Pour l'ordonnance," et ceux qui y seront opposés écriront ou feront imprimer sur leur billet les mots "Contre l'ordonnance."

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M. et seront fermés à 6 heures P. M. dans les endroits ci-après désignés et sous l'inspection des inspecteurs nommés par le Conseil Commun ci-dessus à nommer par le Bureau de police.

Les retours de la dite élection devront être faits au Maire conformément à la loi.
A. D. CROSSMAN, Maire.

Les inspecteurs nommés pour présider à la dite élection sont requis de passer au bureau du Maire pour être assermentés, conformément à la loi.

AVIS D'ELECTION.

Mairie de la Nlle-Orléans, [illegible] avril 1854.

En vertu d'un acte législatif intitulé "Acte pourvoyant à la souscription de la ville de la Nouvelle-Orléans au fonds capital de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, approuvé le 15 mars 1854, et aussi d'après l'ordonnance No 1,464 du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 7 avril 1854;

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue le vendredi, 21 avril 1854, par les votants dûment qualifiés de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour approuver, ratifier ou rejeter la susdite ordonnance. Les votants qui seront en faveur de l'approbation et ratification de l'ordonnance écriront ou feront imprimer sur leurs billets les mots "Pour l'ordonnance," et ceux qui y seront opposés écriront ou feront imprimer sur leurs billets les mots "Contre l'ordonnance."

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M. et seront fermés à 6 heures P. M. dans les endroits ci-après désignés et sous l'inspection des inspecteurs nommés par le Conseil Commun ci-dessous, ou nommés par le Bureau de police. Le retour de la dite élection devant être faite au Maire conformément à la loi.
A. D. CROSSMAN, Maire

Les inspecteurs nommés pour présider à la dite élection sont requis de passer au bureau du Maire pour être assermentés, conformément à la loi.

Mairie de la Nlle-Orléans.

Conseil Commun de la ville de la Nlle-Orléans.
No 1,465. le 7 avril 1854.

Résolu que les polls pour l'élection qui doit être tenue pour l'approbation ou le rejet des ordonnances pourvoyant à la souscription de la ville de la Nlle-Orléans au fonds capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, et de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, seront tenus dans les endroits suivants, et sous l'inspection des Commissaires dont les noms suivent, savoir:

Dans le premier précinct—A la maison de pompe, Compagnie No 12;
Inspecteurs—Peter Lott, W. G. Mullen.
Second Précinct—A la maison de pompe No 21, rue Annette;
Inspecteurs—D. Baldwin, George Hillman.
Troisième Précinct—A la maison de pompe Mechanic's Fire Co. No 6, rue St Joseph;
Inspecteurs—P. A. Johnson, Ed. Grinelle.
Quatrième Précinct—A la maison de pompe No 16 rue Calliope;
Inspecteurs—G. W. Folwell, Geo. Dirmeyer.
Cinquième Précinct—A la maison de pompe Mississippi Fire Co. No 2, rue Tchoupitoulas;
Inspecteurs—John C. Shannon, Henry Judson.
Sixième Précinct—A la maison de pompe Louisiana Hose Co., encoignure des rues Perdido et Carondelet;
Inspecteurs—R. B. Sykes, Walter G. Robinson.
Septième Précinct—A la maison de pompe Philadelphia Fire Co. No 14;
Inspecteurs—Samuel Locke, Henry McGuinn.
Huitième Précinct—A la maison de pompe No 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville;
Inspecteurs—Theo. Meyer, J. W. Jackson.
Neuvième Précinct—A la maison de pompe No 15, rue du Bassin, entre Conti et St-Louis;
Inspecteurs—Thos. Boyle, D. Maupay.
Dixième Précinct—Dans le local de l'ancien Hôtel de Ville, face à la place Jackson;
Inspecteurs—L. B. Bozonier, A. G. Devilliers.
Onzième Précinct—Au théâtre d'Orléans, rue d'Orléans;
Inspecteurs—Eugène La Sère, Albert Fabre.
Douzième Précinct—A la maison de pompe No 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude;
Inspecteurs—Chas. Caldogne, Adolphe Lange.
Treizième Précinct—A la maison de pompe Neptune Fire Co. No 4, rue de l'Hôpital, entre Royale et Bourbon;
Inspecteurs—John H. Alpuente, A. J. Guirot.
Quatorzième Précinct—A la maison de pompe de la Co. No 3, sur le Chemin du Bayou;
Inspecteurs—P. A. Destorges, F. M. Crozat.
Quinzième Précinct—A la maison de pompe Compagnie No 9, encoignure Esplanade et Victoire;
Inspecteurs—Philippe Guesnon, M. Meilleur.
Seizième Précinct—A la Halle Bretonne, chemin du Bayou;
Inspecteurs—L. Davignaud, H. Gérard.
Dix-septième Précinct—Dans la maison d'école, à Milneburg;
Inspecteurs—Chas. Fagot, Fr. E. Sagot.
Dix-huitième Précinct—Case à pompe de la Compagnie Phenix Fire Co. No 8, rue de la Victoire;
Inspecteurs—Michel Aimé, Geo. Hooper.
Dix-neuvième Précinct—Au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique;
Inspecteurs—Edward Meehan, Eugène Rousseau.
Vingtième Précinct—Chez M. Jacob Zimmer, rue Dauphine, entre Montégut et Ciorlet.
Inspecteurs—F. Dauber, M. Drum.
Vingt-unième Précinct—Choneville, encoignure Levée et Congrès;
Inspecteurs—P. A. Charbonnet, C. Vinet.
Vingt-deuxième Précinct—Chez M. Altmeyer, encoignure Camp et Ste-Marie;
Inspecteurs—R. A. Grinnan, Edward Parmele.
Vingt-troisième Précinct—A la case à pompe Chalmette Co. No 23, rue Washington, entre Camp et Chesnut;
Inspecteurs—J. H. Norment, Thos. Marvel.
(Signé) JAMES H. CALDWELL,
Président du Conseil des Aldermen.
(Signé) S. W. DALTON,
Président du Conseil des Assist.-Aldermen.
Approuvé le 8 avril 1854
10av (Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—le 11 mars 1854—En vertu d'une résolution No 1,372 du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 8 mars 1854, avis est par le présent donné que dans non moins de trente jours à dater de la présente publication, le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans procédera à l'amélioration contenue dans la dite résolution, savoir: L'ouverture de la rue Broad sur une largeur de 128 pieds à partir du Canal Marigny à la rue des Champs Elysées, et de la dite rue des Champs-Elysées, sur une ligne droite jusqu'au Lac Pontchartrain; pourvu toutefois que la compagnie du Railroad Pontchartrain consente à payer tous les dommages et dépenses pour l'ouverture de la dite rue. Conformément à l'acte de la Législature du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues, etc., et l'acte amendant le dit acte, approuvé le 5 mars 1847.
13mars—30 A. D. CROSSMAN, Maire

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.

EAU-DE-VIE.—Sazerac des années 1795, 1798, 1812 et 1802; Godard de 1828; Otard, Dupuy et autres marchandises de différents prix et qualités.

Vins—Madère Old réserve, Pathe p[illegible], South Side et Indes Orientales, Sherry de Duff Gordon, et Harmony et Nevou, vieux Porto, Vin du Rhin, dito mousseux, Crème de Bouzi, Fleur de Sillery, Heidsieck et plusieurs autres marques de champagne. Vin blanc et rouge de toute qualité en barriques et en caisses.

Genièvre de Hollande, rum de la Jamaïque et de Sainte-Croix, whiskey d'Ecosse et d'Irlande, whiskey vieux Roanoke et Old Rye, fruits à l'eau-de-vie et au jus, liqueurs de toutes sortes, bitter de Boker, Berlin et Gouley, 200 caisses de bière et porter, en quarts et pintes, ce qui est tout ce qui concerne ce genre d'affaires. Toutes ces marchandises sont offertes à des conditions les plus libérales pour du comptant ou en papier sur la ville.

200 pipes de **Porter et Ale**, en bouteilles et demi-bouteilles. SEWELL T. TAYLOR,
14déc 15, rue Royale.

VIN DE PORTO—10 quarts vin de Porto, qualité supérieure, à vendre par
16mars A. COUTIN, 13, rue Bienville.

GENIEVRE DE HOLLANDE—8 pipes genièvre de Hollande (Steam-Boat Brand), sous les clefs de la Douane, à vendre par
18mars A. COUTIN, 13, rue Bienville.

25 caisses fromages de Hollande, à vendre par J. S. CURIEN,
18 mars 23, Toulouse.

Certificats de prime.

LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Soleil, du Crescent et du Home. GEO. GOTTSCHALK, Courtier
14 déc No 95, rue de la Commune.

VENTES DE CE JOUR.

Aux capitalistes.—Magasins de valeur sur la batture.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, sans réserve, pour cause de départ, JEUDI, 13 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks:

Un lot de terre situé dans l'îlet No 14, compris entre les rues Nouvelle-Levée, Fulton, Lafayette et Girod, d'après le plan de M. Beard. Le dit lot vient après l'encoignure Girod et mesure 24 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Fulton, 24 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 13, et 119 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 15. Les bâtisses sont: un beau magasin en briques à trois étages, façades enduites de stuc, façades de fenêtres en granit sous la rue Nouvelle-Levée et la rue Fulton. Les matériaux sont de première qualité. Le magasin est loué jusqu'au 1er octobre prochain, à raison de $1800 par an.

Un lot de terre, touchant au lot ci-dessus décrit, formant l'encoignure des rues Girod, Nouvelle-Levée et Fulton, désigné par le No 15, dans le même îlet, mesurant 24 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Fulton, 24 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, sur 120 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Girod et 119 pieds 11 pouces 2 lignes de la ligne qui le sépare du lot No 14. Les bâtisses sont: un magasin neuf en briques à trois étages comme le magasin ci-dessus, le bas en granit sur la façade dans les rues Nouvelle-Levée, Fulton et Girod. Ce magasin est divisé en deux; chaque magasin ayant 60 pieds de profondeur; l'un, faisant face à la rue Fulton, est loué pour cinq ans jusqu'au 15 avril 1859, à raison de $1560 par an. L'autre rapportera un loyer de $1500 par an.

Conditions—Pour la propriété décrite en premier lieu, l'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $620 chacun, faisant $1860, échéant le 15 et 18 mars 1855, le même montant du 15 et 18 mars 1856. Les dits billets portent intérêt à raison de 6 pour cent l'an du 15 mars 1852 jusqu'à l'échéance. Pour la balance, un quart comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement et hypothèque, etc.

Pour le magasin de l'encoignure: un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, aux mêmes conditions que ci-dessus.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
24mars—

POUR CAUSE DE DEPART.

Propriétés de valeur donnant un beau revenu et situées dans la rue Royale, après la Banque de l'Etat—Maison dans la rue Conti.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 13 avril, immédiatement après la vente des propriétés de J. Touro, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, les propriétés de grande valeur ci-après décrites, situées dans le Deuxième District, ancienne Première Municipalité.

1o—La belle maison neuve, occupée en ce moment par l'Administrateur des [illegible], dans la rue Royale, entre Conti et St Louis. Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 120 pieds. Les bâtisses sont: une maison et magasin en briques à trois étages et le rez-de-chaussée est loué à l'Acquéreur des hypothèques à raison de $360 par an. Les étages supérieurs sont disposés et bâtis avec le plus grand soin et conviendraient à une grande famille. Toutes les améliorations modernes s'y trouvent. Il y a, en outre, dans ce local, une maison en brique à trois étages contenant 12 chambres dans le fond, des cabinets d'aisance à chaque étage, galeries, hydrants, citerne, &c. Le tout est posé. La maison est louée à raison de $2,000 par an ce qui donne un revenu de $2,400 par an.

2o—Une excellente maison occupée par M. Soulé, située dans la rue Conti, dans l'îlet compris entre les rues Conti, Bienville, Bourbon et Dauphine. Le terrain mesure 21 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces 4 lignes, s'étendant dans le fond vers une grande cour qui communique avec un corridor de 10 pieds de large. Ledit corridor et la cour sont en commun avec trois terrains. Les bâtisses sont: une maison en briques à deux étages bien construite avec mansardes, contenant huit chambres et deux caves; cuisine en briques à deux étages contenant six chambres et deux cabinets d'aisance, dépôt de bois et chambre à laver, caves et hydrant. La propriété est louée à raison de $600 par an.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses seront assurées pour leur valeur, aux frais des acquéreurs, et les polices d'assurance resteront entre les mains du vendeur.

L'acte de vente pardevant H. B. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 1 mars

VENTES A L'ENCAN

Esclaves de prix—Succession de S. W. Philbrick.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 16 mai 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 1er avril 1854, les esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de feu S. W. Philbrick, savoir:

1—Le nègre MITCHEL, âgé d'environ 30 ans.
2—Le nègre CHARLES, âgé de 17 ans.
3—La négresse NANCY GRIFFIN, âgée de 30 ans.
4—La mulâtresse DILCEY, âgée de 20 ans [illegible]
5—La négresse ANN, âgée de 11 ans.
6—La négresse ANN, âgée de 26 ans et ses 2 enfants, MARY, âgée de 4 ans et HENRY, âgé de 2 ans.
Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant Wm. Monaghan, notaire public, aux frais des acquéreurs.
15avril—17, 24, 15b

Terrain avec maison dans la rue Apollon.
Succession de B. Chappell.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 16 mai 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 11 avril 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de B. Chappell, décédé, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District ancienne Deuxième Municipalité, dans l'îlet compris entre les rues Apollon, Bacchus, Erato et Thalie. Le dit terrain mesure 42 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Apollon, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 11 lignes entre lignes parallèles. Ensemble: une maison en bois à deux étages et double, avec mansardes, et galerie, ayant 4 grandes chambres.—Une cuisine à deux étages, ayant 5 chambres.—De plus une cour bien pavée, citerne et hydrant, écurie, etc., le tout en bon état.

Conditions—Un tiers comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance, et dans le cas où ces billets ne seraient pas payés à échéance [illegible] intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.—La bâtisse sera assurée pour sa valeur, aux frais des acquéreurs, et la police d'assurance restera entre les mains des détenteurs des billets.

L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 av—14, 15

VENTES JUDICIAIRES

P. E. Wiltz vs Lawrence Cleary.

DUQUERNE, Cour de District de la [illegible] No 7,500—En vertu d'un ordre de [illegible] et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans la cause ci-dessus, je vendrai [illegible] 1854, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel [illegible] rues St Louis et Chartres, Royale, à [illegible]

Un terrain [illegible] dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues du Canal, Jackson, Prieur et Roman, et [illegible] numéro vingt un (21) d'après un plan dressé par Castaing [illegible] 1834. [illegible] Jackson, une profondeur [illegible] pieds [illegible] Ensemble toutes les bâtisses et autres améliorations qui existent dessus, consistant en une maison à deux en bois, couverte en ardoises, avec véranda, hangar, cuve, &c.

Le tout saisi dans l'instance ci-dessus.
Conditions—Comptant en monnaie de la Confédération.
MANDEVILLE MARIGNY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
8 av—3 15 24 av, 4 mai

2000 PANIERS anisette fine, surfine et superfine.

1000	caisses liqueurs fine, surfine et superfine,	
100	do	guignolet d'Angers,
250	do	marasquino, surfin et superfin,
250	do	curaçao surfin et superfin,
150	do	do blanc superfin,
300	do	absinthe E. P. et Y. & L. importat'on
150	do	do Berthoud fils, do,
75	do	kirchenwasser do do,
250	do	absinthe E. P. et Y. & L. imitation,
100	do	vin muscat de Frontignan, marque L. Noilly fils & Co.
75	do	cerises à l'eau de vie, marque Pl. Clermont & Co.
50	do	Fruits do do assortis do do,

Vins en caisses pour familles, de diverses marques, Vins en barriques, demi barriques, pour familles, do do rouge et blanc.

Cognac de diverses marques, brandies, gin de Hollande et du pays.

Merise fine et surfine, vins de Madère, Bitter, Pep't. permunth, etc. etc, à vendre en magasin par
DARAN & JOURDAN,
9jan No 45 Vieille Levée

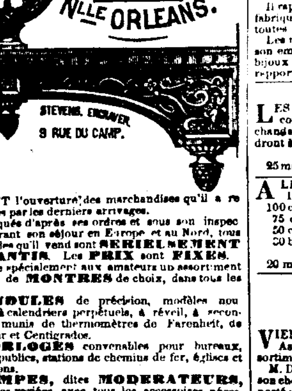

A FAIT l'ouverture des marchandises qu'il a reçues par les derniers arrivages.

Fabriqués d'après ses ordres et sous son inspection, durant son séjour en Europe et au Nord, tous les articles qu'il vend sont **SERIEUSEMENT GARANTIS**. Les **PRIX** sont **FIXES**.

Il offre spécialement aux amateurs un assortiment complet de **MONTRES** de choix, dans tous les prix.

PENDULES de précision, modèles nouveaux, à calendriers perpétuels, à réveil, à secondes, et munis de thermomètres de Farenheit, de Réaumur et Centigrades.

HORLOGES convenables pour bureaux, édifices publics, stations de chemins de fer, églises et habitations.

LAMPES, dites **MODERATEURS**, de formes variées, avec tous les accessoires nécessaires.

CANDELABRES pouvant s'adapter indistinctement à ces lampes comme au gaz.

En **BIJOUTERIE**, en **Argenterie**, en **Plaqué**, rien que de bon et de distingué.

NOTA—Un **TELEGRAPHE ELECTRIQUE** d'un genre encore inconnu ici, est en opération au bureau de *Jean Commun*, au premier étage, au-dessus du magasin.

Toute personne désireuse d'examiner cette nouvelle combinaison bien simple, et d'en étudier les curieux effets, y est admise. 14déc—5m3ps

DREZ,
MANUFACTURE DE CHAPEAUX.

LE soussigné vient de recevoir de Paris un complet assortiment de chapeaux de tous genres.

Chapeaux de soie de toutes qualités.
do de feutre, cachemire noirs et gris.
do de castors noirs et gris.
do feutre canotiers gris et nankin.
do de souples do do et noirs.
do paille Italie, Cobourg engrené, Campêche, Panamas fins et la[illegible].
do fantaisies pour enfants.
Casquettes drap, velours, etc.
Calottes de satin velours et velours brodées.

Toutes espèces de chapeaux seront toujours faits sur ordre au goût des pratiques et mis à la mesure exacte de sa tête au moyen du conformateur.
DREZ, 57, Exchange Alley, et
10mai 67, Chartres.

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI,
Rue Bourbon 172, entre Toulouse et St-Pierre

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises [illegible] arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente par ordre des Gardiens du port.
PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI, 14 du courant, à 11 heures, il sera vendu, pour le compte de ceux que cela concerne, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, à l'entrepôt de MM. A. et J. W. Glenn & Co., agents pour la vente de tabacs manufacturés de la Virginie, dans la rue Perdido, à une porte de l'encoignure St-Charles et du Commercial Exchange:

161 3/4 caisses de tabac en partie avarié.

Immédiatement après:

1001 3/4 caisses de tabac de la Virginie comprenant diverses marques, parmi lesquelles se trouvent les meilleures qui aient été offertes en vente sur ce marché.

Conditions: Au-dessous de $200, comptant; au-dessous de $500, quatre mois; au-dessous de $1,000 six mois; au-dessous de $2,500, huit mois; au-dessus de $2,500, dix mois en billets à la satisfaction du vendeur.—Des catalogues seront prêts deux jours avant le jour fixé pour la vente.

Nous nous engageons à vendre sans réserve aucune. 11av

Buggy, harnais neufs, pour cause de départ.
PAR J. EUGENE TOURNE.

SAMEDI, l'courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks:

Un buggy et harnais neufs et un cheval.
Conditions, comptant. 12avril

Vente d'une jolie résidence de famille, située dans le faubourg Tremé—Pour cause de départ.

PAR BONNEVAL & WILTZ, Encanteurs, Bureau No 36, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, samedi prochain, 15 courant, à midi, à la Bourse St Louis:

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Treme, Ursulines, Villeré et [illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 90 pieds de profondeur; ensemble une maison [illegible] 10 appartements, galeries, cuisine [illegible] de 4 appartements, [illegible] Cette propriété sera divisée en deux locations. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12av

Vente sans réserve de terrains au faubourg Jackson, pour liquidation.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi 15 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Vingt [illegible] lots de terre désignés par les Nos 2 à 21 de l'îlet 18, renfermé par les rues Jackson, St Patrick, Philippa et Bernadotte.

Deux des dits terrains, par les Nos 1 et 2, sont face à la rue Bonne [illegible] Havre [illegible] Meurice, Anthony et Conti. Le tout conformément aux plans déposés à la Bourse.

Les conditions et [illegible] Compagnie de desséchement [illegible] parties de la rue Bienville sont aux frais des acquéreurs.

Conditions:—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente pardevant J. Andry, notaire public. 6av—8

Propriété dans la rue Baronne, à un long crédit.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 22 avril 1854, à l'Arcade de Banks, sans réserve:

Un terrain dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Carondelet, Julie et Girod. Le dit terrain mesure 25 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 127 pieds. [illegible]

Conditions de la vente.—Un quart comptant, la balance à 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. [illegible]

L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Aux propriétaires de Moulins à scie, aux marchands de bois et farmiers—Grand et bon Moulin à scie et terres sur le Bayou Lacombe, à 15 milles seulement de l'extrémité du chemin de fer du Lac Pontchartrain.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI [illegible] à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, sans réserve, la propriété ci-après décrite:

USE HABITATION et MOULIN A SCIE, sur le Bayou Lacombe, paroisse de St Tammany, à environ 15 milles de l'extrémité [illegible] Pontchartrain. La terre [illegible] poste, bien située, et contient 650 arpents [illegible] Avec un moulin à scie à vapeur, ayant [illegible] de nombreuses avec à nouveau les nègres, fourne, écurie, hangars, [illegible] 150 bêtes à cornes dont [illegible] mulets, 5 chevaux, moutons, bestiaux, [illegible] instruments aratoires et autres [illegible] moulin. On arrive au moulin par le bayou, des goélettes tirant 4 1/2 pieds d'eau y passent; tout [illegible] bayou a une largeur de 200 pieds et, en dans l'autre, 20 pieds de profondeur. [illegible] pour la grand route [illegible] pen de distance de la Nlle-Orléans. La propriété est vendue pour cause de départ.

Conditions—La moitié comptant, la balance à 1 an de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété.

Les personnes qui désirent visiter la propriété peuvent prendre le bateau à vapeur qui va à Mandeville. La propriété n'est qu'à 7 milles de cette ville et le chemin est très bon.

L'acte de vente pardevant Wm Monaghan, notaire public aux frais de l'acquéreur. 24mars—

Livres! Livres! Livres!

L'ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de livres français, anglais, et espagnols, se trouve à la

Librairie Franklin,

No 12, rue St Pierre, près la Place Jackson.

[illegible]

Achat, à des prix raisonnables, des ouvrages de seconde main.

Les personnes qui désirent acheter des GRAVURES et des LITHOGRAPHIES [illegible] LIBRAIRIE FRANKLIN [illegible]

Livres en blanc et fournitures de bureaux.

[illegible]

JOSEPH COHN, propriétaire

[illegible] JOHN J. ADAMS & Co, [illegible] Levée

E[illegible]

25	paniers champagne [illegible]	
20	[illegible]	
15	do	kirchenwasser [illegible]
10	do	[illegible] vermouth,
15	do	[illegible]

[illegible]

100,000 bouchons diverses qualités, en sacs de 500 chaque.

400 dames-jeannes diverses grandeurs,
12 paniers bouteilles vides.
A vendre par PAUL LACROIX,
3mars 13, rue Toulouse

AVIS AUX DAMES.
M. G. P. BLANCAND,
Encoignure Royale et Dumaine,

A l'honneur d'informer respectueusement les Dames de cette ville qu'il vient de recevoir par les derniers steamships un très bel assortiment de chaussures du meilleur goût pour enfans des deux sexes:

Souliers décolletés pour enfans de tout âge;
do vernis à boutons do do;
Brodequins à talons, vernis do do;
Souliers décolletés, vernis, à talons, do.

Aussi—Tout assortiment de magasin, un magnifique assortiment de chaussures de toutes sortes, pour Dames et Messieurs.

Attendu, par les plus prochains arrivages, un assortiment complet de chaussures de toutes sortes et toujours à la plus nouvelle mode 1 av

J. FEYTEL,
22, Rue de Chartres.

REÇU, par les navires venant Britain, du Havre, et [illegible] de Liverpool, le complément de son stock de Bijouterie et Horlogerie, qu'il offre en vente à des prix qui défient la concurrence.

Parmi les montres de ce dernier envoi, se trouvent quelques magnifiques pièces en secondes indépendantes, Magic Cases, Patent, Lépine, &c.

Il rappelle au public qu'il est en mesure de faire fabriquer sur le modèle français et au titre demandé, toutes espèces de pièces d'argenterie de table.

Les meilleurs ouvriers sont continuellement dans son emploi pour la réparation des montres et des bijoux et lui permettent de garantir, sous tous les rapports, les ouvrages qui lui sont confiés. 10mars

Bottes, Souliers et Chapeaux.

LES soussignés ont en magasin un assortiment complet de ces articles, convenant aux marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à bas prix et à des conditions libérales.
I. HOBBS & Co.
25mars 12 et 14, rue de la Douane

A LIVRER par le Trenton, de Marseille:
150 caisses huile James Plagniol;
100 caisses vermouth Ls. Noilly fils;
75 caisses absinthe et kirschwasser;
50 caisses muscat;
50 barriques vin rouge Bergasse.
THOMAS PINET & Co,
20 mars 23, rue Conti.

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
No 106, rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France par les navires ASHLAND, WURTEMBERG, etc. etc. un vaste assortiment de papiers peints de tous genres.

M. DELCROIX revenant de France, a fait lui-même son choix dans les meilleures manufactures et a rapporté un assortiment de papiers peints aussi élégants que variés, qu'il peut offrir à des prix modiques.

Ses papiers de luxe se recommandent surtout par la beauté des dessins, la richesse des couleurs et leur nouveauté. Les personnes qui désirent avoir des entures de salon au dernier goût feront bien, avant d'acheter ailleurs, de visiter ces papiers.

Il vient également de recevoir par les mêmes arrivages des papiers fins, demi-fins et communs,—Papiers satins—Marbrés, Paysages, Tentures Historiques, Statues, Corniches, Piédestaux, Ciels de Lit etc. etc., **à vendre à très bas prix par**
22oct—2m DELCROIX, 106 rue de Chartres

Magnétisme.

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue,
Spécialement pour les maladies,

A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne chez elle, RUE BOURBON, 335, entre Ursulines et Hôpital, et en ville, des Consultations sur toutes les maladies, de 10 heures à 3 heures.

M. Alluard garantit qu'il est le seul professeur de magnétisme qui possède, jusqu'à ce jour, un phénomène développé à un si haut degré; il offre de le démontrer en séance publique le mardi et le samedi de chaque semaine, à son domicile, à 7 heures du soir, dans une séance de

VISION.

Malgré l'occlusion la plus parfaite des yeux, la somnambule nommera, à distance, tout ce qui lui sera présenté.

Le mercredi et le vendredi, séance spéciale pour les personnes de couleur.

PRIX D'ENTREE: 50 cts.

M. Alluard reçoit tous les jours de 10 heures à 3 heures, excepté le dimanche. 11mo—1a, 4 ps

EN débarquement du navire John Cumming de Bordeaux—4 boucauts écaille en pelottes; 4 do do en écheveaux; 100 barriq vin rouge bon ordinaire; 20 do do Margaux; 100 barils vin blanc; 300 caisses vin rouge St-Julien, 30 do 24/2 bouteilles vin blanc; 50 caisses fruits à l'eau de vie, nouvelle récolte; 30 do de 100/2 boites sardines à l'huile; 50 do de 100/4 do do [illegible] Le tout [illegible] sur drawback. A vendre par
LANATA, GARDOLFO & Co,
3 et 10 rue Julia

CAFE—800 sacs café vert de la Havane, première qualité, reçu par la goëlette Alice, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co.
7 mo No 16 rue de la Douane

VENTES DE CE JOUR

Cotons, Chemises et Marchandises sèches.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
C. SAMORY, Encanteur.

AUJOURD'HUI, 13 avril 1854, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 25, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane:

5 caisses denims;
10 do coton blanc assorti,
10 balles étoffes rayées;
5 caisses indiennes à meubles et de fantaisie,
15 balles coton écru;
20 caisses éventails de paille.

Aussi:

120 colis et lots de marchandises de saison assortis.

Conditions libérales à la vente. 13av

Vente par ordre du Consul de France.
Broderies.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
C. SAMORY, Encanteur.

JEUDI 13 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Vieille Levée, par ordre du Consul de France et pour compte de qui il appartiendra:

Une caisse broderies fines, toilettes, cols, manches, rideaux, etc.,

Importée et avariée à bord du navire John Spear dans son voyage du Havre à ce port.
Conditions—comptant. 12av

Café—Café.
PAR R. B. SYKES.

JEUDI 13 du courant, à 11 heures, il sera vendu, pour le compte de ceux que cela concerne, à l'entrepôt Pelleen, au coin des rues Commerce et Girod:

900 sacs de Rio légèrement avarié et retiré de la barque Frances Watts, naufragée.
Conditions, comptant. 11av

Fonds d'un magasin.
Vente sans réserve.
PAR M. BARNETT Jnr. & FRERE.

IL sera vendu jeudi, 13 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan encoignure Chartres et Bienville:

150 lots comprenant un assortiment général de marchandises sèches, [illegible] vêtements, [illegible] et écrus, demi de [illegible] 12av

Vente de Riz par ordre des gardiens du port.
PAR MORPHY & NEVIUS

J[illegible]

Conditions, comptant. 11avril

VENTES A L'ENCAN.

Meubles! Meubles!
PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI, 14 du courant, à 10 heures, il sera vendu, pour le compte [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant 13 av—2t

Chapeaux en paille d'Italie, pour hommes et cadets, chapeaux castor.
PAR BLACHE & BEAUMONT.

SAMEDI, 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77:

10 caisses chapeaux en paille pour hommes et cadets
56 chapeaux castor.
Conditions à la vente.

Vins du Rhin.
PAR R. B. SYKES.

SAMEDI, 15 du courant à 10 heures et demie, il sera vendu à son magasin, No 36, rue des Magasins, un vin de choix, de vins [illegible] importés directement:

44	caisses Forster Riesling	1 do
76	do Rudesheimer	do
25	do Deidesheimer	do
25	do Marcobrunner	do
32	do [illegible]	do
7	do [illegible]	
5	do [illegible]	

Conditions à la vente. 11 av

Goëlette Angelina
PAR R. B. SYKES.

MARDI, 18 du courant, à [illegible] il sera vendu [illegible]

La goëlette ANGELINA, [illegible]

[illegible]

Lots de terre de la Loge de l'Etoile Polaire, et un lot de terre sur la rue de l'Esplanade.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
J. H. DOMINGON, encanteur.

S[illegible]

[illegible]

Eaux-de-vie françaises, Vins, &c.
PAR R. B. SYKES.

M[illegible]

[illegible]

Belle propriété à Mandeville, paroisse St-Tammany.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 15 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Carroll et Jefferson mesurant au pied français 200 pieds de face à la rue Carroll sur 200 pieds de profondeur et face à la rue Jefferson—Ensemble une maison de 5 appartements, pourvue de vitres, galerie devant de 12 pieds de large, grange, office et cave sur le derrière, une cuisine, 2 chambres à domestique, écurie, remise, poulailler, cuisine, etc., ainsi qu'un puits qui fournit la meilleure eau de Mandeville, cabane à bain, double arbres fruitiers, vignes, &c, &c.

On disposera de cette propriété à l'amiable et quiconque le désire, ainsi que de tout l'ameublement complet dont on pourra voir la liste détaillée au bureau de l'encanteur.

La propriété ci-dessus sera vendue avec tous les meubles meublant.

Condition.—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant 6 0/0 d'intérêt, endossés à satisfaction et hypothèque. 7av

UNIVERSITE DE LA LOUISIANE.
Département des Lettres.

LA septième session annuelle de cette branche de l'Université vient de commencer, et les départements est maintenant ouvert aux élèves. Il a été adopté un plan d'études qui convient également aux jeunes gens qui désirent suivre un cours complet et ceux qui sont destinés au commerce et à la mécanique. Le corps des professeurs a été augmenté. Le cours scientifique, conçu au professeur de mathématiques, est semblable à celui de l'Académie Militaire des Etats-Unis, à West-Point, et de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, à Paris. Le département des langues modernes est, comme par le passé, sous la direction de M. Pierre Roux, professeur de français, M. Koeltmeyer, professeur d'allemand, et M. Tornos, professeur d'espagnol, et d'italien. Le Principal s'est assuré, pour le département classique, les services du professeur Machado, qui a été pendant quatorze ans, principal d'une institution classique et commerciale à Kingston, Jamaïque.

CONDITIONS:

Enfans au-dessous de 12 ans	$10 par mois;
De 8 à 12 ans	8 do.
Au-dessous de 8 ans	6 do.

S'adresser au professeur C. W. Sears, à l'Université, au coin des rues Commune et Philippa.
14 nov—6m

TABAC—Reçu par les derniers arrivages de la Havane, un petit lot de Vuelta de Abajo, et en contenant un demi tabac des meilleures Vegas de Vuelta Abajo et de Cuba, en magasin et à vendre par
Y QUADRAS & Co,
7ms No 16 rue de la Douane

Aux Lithographes et Fabricants de cigares.

REÇU du Havre, 3 caisses papier satiné, diverses couleurs, Elephant size, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co,
7ms No 16, rue de la Douane

CIGARES—200,000 cigares des meilleures marques de la Havane, en magasin et à vendre par
Y QUADRAS & Co,
7ms No 16 rue de la Douane

AVOINE—600 sacs avoine première qualité de St Louis, en magasin et à vendre par
F. A. GONZALES,
13 mars No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville

GUANO DU PEROU—En magasin et à vendre, en sacs et par 3 tonneaux, aux prix des agents, c'est-à-dire à 3 1/4 c. la livre.
F. A. GONZALES,
13 mars No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

VINS—100 caisses vin rouge bon ordinaire,
50 caisses Haut Sauterne, 25 Haut Brion,
25 do Chateau Margaux,
25 do St Estèphe,
A vendre par A LARROQUE & Co
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

ABSINTHE—25 cais. absinthe Yersin Lecoultre
20 do do Berthoud fils,
15 do Kirch do
25 do Vermouth Noilly Fils & Co
A vendre par A LARROQUE & Co
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

SARDINES—1/4 1/2 et boites, truffes en 1/4 et 1/2 boites, patés truffés en 1/4 et 1/2 boites, champignons en 1/2 boites, olives et capres, petits pois en 1/4 et 1/2 boites, à vendre par
A LARROQUE & Co.
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46,

A constamment en main un assortiment complet de **Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.**

Et en entreprend tous les plombier détail, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
16déc

VENTES DE CE JOUR

Succession de Jean Joseph L[illegible]
GRANDE ETENDUE DE TERRE
bien boisée sur le Mississippi. [illegible]
PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un jugement [illegible]

[illegible]

Pour cause de départ
Meubles! Meubles!
PAR S. GUINAULT [illegible]

A[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Chargement du brick [illegible] World venant de Cuba.
PAR R. B. SYKES.

[illegible]

Terrains et Maisons au nouveau faubourg Marigny.

[illegible]

Terrains et Maisons sur la rue des Bons-Enfants
PAR S. GUINAULT [illegible]

[illegible]

Jeune domestique créole
PAR S. GUINAULT [illegible]

[illegible]

Pour la Californie via Aspinwall et Panama

[illegible]

Pour les Attakapas

[illegible]

POUR LES ATTAKAPAS

[illegible]

Pour le Havre

[illegible]
bagements, s'adresser à bord [illegible]
H. V. BAKER,
24mars

[illegible]

LIGNE [illegible]
Steamers de New York et de Savannah.

[illegible]
PADELFORD FAY & Co.
SAML L MITCHILL.

LIGNE DE STEAMERS
De Philadelphie et de Savannah, portant la malle des Etats

STATE OF GEORGIA, portée 12 c[illegible] capt. J. Garvin [illegible]
KEYSTONE STATE, 1300 tonneaux, capt. R. Hardy

Quittera [illegible]

Jours de départ: Tous les [illegible]

Départ de chaque port, comme suit:

STATE OF GEORGIA.		KEYSTONE STATE.	
De Sav.	De Phila.	De Sav.	De Phila.
8 février	1er février	8 février	1er février
22 "	15 "	22 "	15 "
8 mars	1er mars	8 mars	1er mars
22 "	15 "	22 "	15 "
5 avril	29 mars	5 avril	29 mars
19 "	12 avril	19 "	12 avril
3 mai	26 "	3 mai	26 "
17 "	10 mai	17 "	10 mai
31 "	24 "	31 "	24 "
14 juin	7 juin	14 juin	7 juin
28 "	21 "	28 "	21 "

agents à Philadelphie [illegible] ON & MARTIN, No [illegible] Wharves
Agent à Savannah, C. A. L. LAMAR,
23 mars

BOTTES ET SOULIERS.—Deux mille [illegible] caisses en magasin, convenables pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales.
J. M. GOULD & Co,
6jan [illegible] rue des Magasins

Chapeaux—Chapeaux.

Chapeaux de soie et de laine de toutes qualités, à vendre par J. M. GOULD & CO, [illegible] rue des Magasins

Bottes, Chapeaux et Casquettes.

2300 caisses en magasin et en débarquement des navires R. D. Shepperd, Aquila, Kipla, Reporter, consistant en une grande variété de bottes, souliers, chapeaux et casquettes, brodequins de Russell, chapeaux toile cirée et laine pour habitations, à vendre aux plus bas prix du marché par FROST & CO,
10nov 16, Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—En magasin un approvisionnement complet des articles ci-dessus, comprenant 2000 caisses de bonnes marchandises de printemps, à vendre par G. W. DUNBAR,
13 mars—v & c 5, rue des Magasins

CHAPEAUX D'ETE.—En débarquement des navires Clifton et Vicksburg, un assortiment complet de chapeaux Leghorn, Panama, chapeaux de paille pour hommes et enfans, ainsi que des chapeaux de Campêche et diverses qualités, à vendre par G. W. DUNBAR,
13 mars—v&c 5 rue des Magasins

CHAPEAUX.—Un assortiment complet de chapeaux de soie en peau de loutre, bonnets de laine, chapeaux souples à large bord, à vendre par G. W. DUNBAR,
13 mars—v&c 5, rue des Magasins

A VENDRE en magasin—450 caisses vin rouge de diverses marques, par X. LAMBERT.